

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU «CHAILLERAN»

DATE : Jeudi 14 juin 2012
HEURE : de 19h30 à 20h45
LIEU : Maison de Quartier de Chailly
PARTICIPANTS : Eric Jutzet (Président), Cyril Dépraz (Vice-Président), Delphine Grandmottet (Comité), Nathalie Fardel (Mise en page), Josette Vaucher (Rédaction), Anouk Wehrlé (Secrétaire-Comptable), Adrien Welté (Pub), Bertrand Fardel et Christophe Ogay (Vérificateurs des comptes)

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour et du PV de l'AG du 15 juin 2011
 2. Rapport du Comité sur les activités 2011
 3. Rapport des Comptes et de l'organe de Contrôle des Comptes
 4. Elections des membres de l'Association selon statuts
 5. Présentation des objectifs 2012
 6. Présentation et votation du Budget 2012
 7. Cotisations annuelles 2012
 8. Divers
-

1) Adoption de l'ordre du jour et du PV de l'AG du 15 juin 2011

L'ordre du jour est adopté.

Pas de remarque concernant le PV de l'Assemblée Générale du 15 juin 2011. Celui-ci est donc adopté.

2) Rapport du Comité sur les activités 2011

Nathalie Fardel, responsable de la mise en page, est très enthousiaste sur la nouvelle mise en page qui a été faite en collaboration avec Cédric Chevalley. Un gros travail a été effectué pour en arriver là. Merci aussi à Sylvain Chabloz pour la réalisation des photos de la Une, devenue un vrai miroir du quartier, l'objectif est donc atteint.

Au niveau de la rédaction du journal : Haute tenue et bonne qualité des articles et des rubriques grâce au plus grand dynamisme de l'équipe. Merci à Josette Vaucher, rédactrice en chef, pour son professionnalisme et son enthousiasme. Elle explique qu'au niveau rédactionnel, ça se passe bien, c'est dynamique, on lui propose plus de choses qu'avant, il y a un bon esprit d'équipe. Delphine Grandmottet lui donne davantage d'informations et plus de choses et d'événements peuvent ainsi être annoncés (soirées des élèves de Béthusy, tournoi de football, etc.)

La rédactrice en chef est donc très contente du travail effectué par les gens de la rédaction. Les lecteurs semblent attendre la prochaine Une à chaque fois. La nouvelle version du journal est vraiment mieux que l'ancienne et paraît donc vraiment appréciée par le lectorat.

Au sujet des relations avec les partenaires du journal à savoir la Maison de Quartier de Chailly (MQC) et les commerçants : l'arrangement actuel avec la MQC continue à nous satisfaire, à savoir les 2 pages centrales contre la gratuité des lieux.

3) Rapport des Comptes et de l'organe de Contrôle des Comptes

Le nombre de débiteurs en 2011 est important (CHF 8'000.-) dont certains sont irrécupérables. On réfléchira si on les mettra ou non aux poursuites. Beaucoup de commerces ont fermé ou ont changé de propriétaire. La priorité est de lancer un rappel à ceux qui n'ont pas payé leurs factures pour tenter de récupérer cette somme car le manque de liquidités risque d'être problématique.

Il faut au journal CHF 26'000.- pour arriver à tourner durant une année. Le résultat de l'exercice montre une perte de CHF 9'306.25.- en partie résorbée en dissolvant les provisions sur publications. Le déficit réel est donc de CHF 2'000.- de plus.

On a réussi à beaucoup limiter les dépenses, les frais, etc.

Les salaires ont légèrement augmenté à cause de la nouvelle mise en page qui a engendré des coûts et des heures supplémentaires.

Il y a eu moins de dépenses par édition que les autres années, même si le BVA a augmenté ses prix.

Les fournitures liées au secrétariat ont augmenté car de nouvelles enveloppes ont dû être achetées mais c'est normal puisque ce genre de commandes se fait tous les 2 ans environ.

Les frais de ports ont été plus élevés que budgétés mais ils restent nettement inférieurs à 2011 quoi qu'il en soit.

Les frais divers ont également diminué, de CHF 2'000.-, le résultat est donc de CHF 486.- de moins par rapport à ce qui avait été budgété.

Le souci c'est que les rentrées liées aux abonnements et aux cotisations ont énormément diminué. Elles ont été de CHF 9'000.- de moins que ce qui avait été budgété ! Ce qui correspond au déficit du journal cette année. Cela sous-entend que les annonces ne sont pas responsables et que nous sommes dans la cible au niveau de la publicité. Il faut impérativement se rattraper au niveau des cotisations et aussi des abonnements. Des rappels pour ces derniers ont d'ailleurs déjà été envoyés.

Il faudra faire un excellent appel aux dons cette année, le coupler avec une fête ou une manifestation spéciale par exemple. La Une devra être faite avec l'appel aux dons et non pas juste l'annoncer par un encart à l'intérieur du journal.

Pour Bertrand Fardel, vérificateur des comptes, il faut chaque fois re-expliquer la raison de l'existence de ce journal de quartier et son importance.

La répartition des frais du journal est la suivante :

- 56% frais du journal (impression et distribution)
- 29% salaires
- 14% frais de secrétariat et de gestion (frais de ports, matériel, etc.)
- 1% frais pour les rédacteurs

Eric Jutzet, Président, rappelle que les rentrées du journal proviennent pour 79% des annonces pub et pour 21% des dons, cotisations et abonnements.

Le capital est de CHF 20'191.70

Christophe Ogay, l'un des deux vérificateurs des Comptes de l'association, nous lit le rapport de vérification des comptes et demande à l'Assemblée d'approuver ceux-ci.

Les comptes 2011 de l'association sont approuvés à l'unanimité.

Anouk Wehrli, secrétaire-comptable, est remerciée pour son travail effectué avec précision.

4) Elections des membres de l'Association selon statuts

Les deux vérificateurs avaient été élus pour une durée de 3 ans. Comme cela fait maintenant 3 ans, ils sont d'accord de se représenter. Ils sont réélus à l'unanimité.

Le Président, Eric Jutzet, ainsi que le Vice-Président, Cyril Dépraz, se représentent à leur poste respectif. Delphine Grandmottet se représente également pour rester au sein du Comité. Tous sont élus à l'unanimité. Il n'y a donc pas de changement au sein du Comité.

5) Présentation des objectifs 2012

Le Président souhaite redresser les finances du journal et trouver des solutions sur le long terme en limitant au maximum les dépenses.

L'objectif prioritaire est de faire un excellent appel aux dons en septembre et non plus en octobre, le coupler par exemple avec la Fête à Chailly qui a lieu le 2 septembre 2012. Il faudra vraiment être présent durant cette Fête. Pourquoi ne pas imprimer une centaine d'exemplaires supplémentaires et les distribuer sur place avec un BV ?

Cela dit, il ne faudra pas faire un stand unique avec la MQC mais s'en dissocier. Cela sera une bonne opportunité de faire rentrer de l'argent.

La responsable de la mise en page précise qu'il faut cibler et tenter de toucher des gens plus jeunes car certains de nos lecteurs sont décédés.

Il faut aussi réfléchir à comment appeler les choses car les gens ne comprennent toujours pas la différence entre la cotisation et l'abonnement. On pourrait mettre une lettre seulement dans l'envoi aux abonnés, puisque seuls eux sont concernés par ce montant plus élevé que celui de la simple cotisation.

L'Epicerie de Chailly a dit à Adrien Welté, responsable de la pub, qu'elle était étonnée parce que ses clients se servent assez facilement lorsqu'une pile de journaux est mise à disposition à côté de la caisse. C'est en effet une idée d'en mettre régulièrement mais cela dit, ce n'est pas cela qui va remplir les caisses...

La question est posée de savoir si ce serait une bonne idée de mettre sur pied un repas de soutien sans trop y mettre d'énergie. Pourrait-on faire un bon repas, avec un spectacle ou une animation ? Au sein de l'assemblée peu de gens y croient vraiment. Pour le Vice-Président, l'esprit du Chailléran, c'est surtout d'être dans la rue.

La rédactrice en chef s'est renseignée auprès d'une agence de pub qui aurait éventuellement pu reprendre le dossier des annonces. Mais avec les 35% qu'elle demande, cela ne vaut vraiment pas la peine financièrement car ce prix représente autant de pub que celle trouvée dans le journal qui paraît à Noël ! Il faudrait donc aller chercher un peu ailleurs et pas seulement à la Sallaz ou à

Chailly, aller voir du côté de la rue Martherey ou de Pully, tout en prenant le temps d'expliquer ce qu'est le journal.

La responsable de la mise en page propose de contacter des sponsors, mais le Président rappelle qu'il ne faut pas mettre de rédactionnel publicitaire dans le Chailléran. Elle acquiesce mais estime que la Migros, ou d'autres banques par exemple, pourraient prendre en charge un numéro et mettre de la publicité dedans comme elles le souhaitent. Cette idée n'est pas retenue. De plus, il n'y aura jamais de pub pour des banques car les couleurs du Chailléran ne ressemblent en rien aux leurs.

Le Président ne refera pas la lettre aux annonceurs cette année car la dernière n'a eu quasi aucun résultat. Il faut simplement mettre de l'énergie pour que les annonceurs actuels restent fidèles. Il est également demandé au responsable de la pub de démarcher davantage pour trouver de nouveaux clients et concrètement se déplacer au lieu d'uniquement envoyer des lettres.

Le responsable de la pub explique qu'Eben-Hézer n'a jamais répondu à ses différents contacts. Il annonce que la COOP pourrait éventuellement mettre une annonce concernant le magasin de Chailly. Le Chailléran est un journal et non pas un tout ménage, c'est un véritable avantage d'être vu comme un vrai journal car des entreprises comme la COOP préfèrent de loin cela. Il explique également que la Régie La Couronne a cessé de mettre de la pub sans véritablement donner d'explications. Quant à la Boucherie et à l'Épicerie de Chailly, elles n'étaient pas très contentes pour annoncer leurs spécialités de la chasse puisqu'elles ne mettent de la pub qu'une fois sur deux, mais le journal a un échéancier à tenir donc cela ne peut pas toujours correspondre aux actualités des commerces.

Il faudrait organiser une rencontre avec la MQC pour savoir comment elle pourrait nous soutenir différemment. Bertrand Fardel précise que la MQC ne soutient pas vraiment le journal actuellement puisqu'elle est à disposition de toutes les associations donc le Chailléran n'a pas une aide spécifique !

Il faudrait également rencontrer l'Association des Commerçants de Chailly car sans eux, le journal ne peut survivre. Si les commerçants y tiennent, c'est maintenant ou jamais qu'il faut faire bouger les choses.

6) Présentation et votation du Budget 2012

Il faut limiter au maximum les dépenses car nous savons déjà que le BVA va augmenter ses tarifs d'environ 200.- par mois.

Il n'y aura pas de paiement pour les heures supplémentaires cette année.

Les défraiements des rédacteurs sont maintenus.

Les frais liés aux petits apéros doivent être diminués et il faut garder le cap au niveau des fournitures du secrétariat et des frais de ports.

Il y a environ CHF 1'000.- de débiteurs que nous risquons de ne pas récupérer mais CHF 7'000.- devraient normalement rentrer dans les caisses.

Si cela fonctionne bien au niveau de la publicité, il faut compter sur une rentrée de CHF 57'600.-

Les CHF 700.- de bénéfices sont mis dans les provisions sur pertes.

Le budget 2012 est accepté à l'unanimité.

7) Cotisations annuelles 2012

Le Président annonce que le Comité souhaite augmenter les cotisations ordinaires à CHF 45.- et à CHF 60.- pour la cotisation cumulée à l'envoi postal du journal (abonnement).
En comptant environ 300 membres, on peut budgéter une rentrée d'argent de CHF 22'000.-

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

8) Divers

La question est posée de savoir s'il ne serait pas préférable d'imprimer le journal hors du territoire suisse. Mais cela est délicat car nous avons de bons contacts avec les PCL et les changements sont faciles à effectuer. Il faudrait se renseigner. Pourrait-on aller voir en Suisse allemande ? Ou contacter de petits imprimeurs locaux ?

La soirée annuelle raclette sera refaite.

Le Président remercie toutes les personnes présentes lors de cette Assemblée Générale.

La séance est levée à 20h45.